



*Vivre vert à Saint-Marc*

# COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Saint-Marc-sur-Richelieu

102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0

enviro@smsr.quebec

## Procès-verbal

### Rencontre présentielle du 22 février 2023 à 19h

Étaient présents : mesdames Lise Beauchemin, Eléna Cocco, Solena Crépault, Lucie Sauvé, Renel Paquin, ainsi que messieurs Marc Bouisset, Alain Lavallée, Maurice Rolland, Yvon Tardy et monsieur le maire François Berthiaume.

#### ***Partie 1 - Formalités***

##### **1. Vérification du quorum**

Le quorum est vérifié.

##### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

##### **3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Il est proposé et unanimement résolu que le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

##### **4. Nomination d'un (e) secrétaire en l'absence de l'assistant municipal**

Il est proposé et accepté par Eléna Cocco de faire la prise de note pour cette rencontre.

## **Partie 2 – Informations**

### **5. Calendrier des réunions pour 2023**

Il est convenu que les rencontres auront lieu tous les 3<sup>e</sup> mercredi du mois à 19 h.

Mars :	15 mars, 19 h	Août :	16 août, 19 h (selon vacances)
Avril :	19 avril, 19 h	Septembre :	20 septembre, 19 h
Mai :	17 mai, 19 h	Octobre :	18 octobre, 19 h
Juin :	21 juin, 19 h	Novembre :	15 novembre, 19 h
Juillet :	19 juillet, 19 h	Décembre :	20 décembre, 19 h

### **6. Bilan des activités du CCE en 2022**

Marc énumère les activités réalisées par le CCE pour l'année 2022 :

1. Mise à jour de la politique environnementale de Saint-Marc-sur-Richelieu
2. « Mai sans tondeuse »
3. Campagne « Je coupe le moteur »
4. Fête de l'eau : Lise et Marie-Claude étaient présentes à cette activité organisée par la municipalité.
5. Journée de l'arbre
6. Legs Desjardins
7. Recyclage du verre
8. Communauté bleue

Marc nous avise qu'il déposera le rapport annuel au prochain conseil.

## **Partie 3 – Dossiers à traiter**

### **7. Discussion sur le mandat du CCE**

Marc se fait le porte-parole des membres citoyens du CCE pour aviser que le nouveau règlement ne reflète pas une part importante du travail qui se fait au CCE, dont l'une des missions a toujours été celle d'exercer une vigile sur les différents enjeux environnementaux au sein de la municipalité et de proposer des initiatives d'information, de communication ou d'action en ce sens.

À la suite des discussions et des informations recueillies, il a été précisé :

- que le CCE reçoit les mandats soumis par le Conseil;

- que le CCE a toujours la possibilité de soumettre des dossiers selon la vigie faite par le comité en ajoutant le sujet à l'ordre du jour des rencontres du CCE;

Renel propose de soumettre un projet de modification au règlement. Marc se charge de préparer une version corrigée du règlement et de l'envoyer à Monsieur Lavallée.

## 8. Politique environnementale

Le comité souhaite que la politique soit formellement adoptée avec ou sans modification. Par la suite, il s'agira d'en produire une édition professionnelle pour qu'elle devienne la fierté de Saint-Marc, si le budget le permet.

Monsieur le maire nous précise qu'il n'y a aucune expertise des membres du conseil et demande au CCE de fournir des actions à prioriser par la Municipalité pour 2023 et précise les premiers mandats que le conseil a adopté :

1<sup>er</sup> mandat : aider le conseil dans la proposition d'une liste d'actions en lien avec la politique environnement (projet à court terme et avec des moyens financier limité).

2<sup>e</sup> mandat : identifier les éléments importants dans le projet de développement résidentiel pour proposer des idées de quartier vert.

Le comité demande à monsieur le maire de nous préciser le budget municipal en environnement.

Renel propose un modèle de fiches projets qui décrivent les actions à faire pour chacun des projets qui seront proposés au conseil en 2023.

Lucie propose à Eléna et Renel de communiquer des exemples de plan d'action aux membres du conseil.

## Partie 4 – Varia et conclusion

Alain souhaite nous parler d'un projet qu'il souhaiterait enclencher à Saint-Marc : devenir une des premières villes autonomes en énergie. Il nous propose de visionner un petit reportage à propos d'une ville américaine visionnaire en environnement et en adaptation aux changements climatiques :

« [Boulder : une ville à l'avant-garde du combat climatique.](#) »

Le CCE aurait pour mandat de mettre à jour le bilan écoénergétique de Saint-Marc.

## 9. Date et heure de la prochaine réunion

Le 15 mars 2023, à 19 h 00.

## 10. Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 21 h 40.



Eléna Cocco  
Secrétaire intérimaire